

#### RAPPORT ANNUEL 2011



Afghanistan - Afrique du Sud - Albanie - Algérie - Allemagne - Andorre - Angola - Antiqua-et-Barbuda - Arabie saoudite - Argentine Arménie - Aruba - Australie - Autriche - Azerbaïdjan - Bahamas - Bahreïn - Bangladesh - Barbade - Bélarus - Belgique - Belize - Bénin Bhoutan - Bolivie - Bosnie-Herzégovine - Botswana - Brésil - Brunei - Bulgarie - Burkina Faso - Burundi - Cambodge - Cameroun - Canada Cap-Vert - République centrafricaine - Chili - Chine - Chypre - Colombie - Comores - Congo - Corée - Costa Rica - Côte d'Ivoire - Croatie Cuba - Curação - Danemark - Djibouti - Dominique - République dominicaine - Égypte - El Salvador - Émirats arabes unis - Équateur Érythrée - Espagne - Estonie - États-Unis d'Amérique - Éthiopie - Ex-République yougoslave de Macédoine - Fidji - Finlande - France Gabon - Gambie - Géorgie - Ghana - Grèce - Grenade - Guatemala - Guinée - Guinée-Bissau - Guinée éguatoriale - Guyana - Haïti Honduras - Hongrie - Inde - Indonésie - Iran - Irag - Irlande - Islande - Israël - Italie - Jamaïgue - Japon - Jordanie - Kazakhstan - Kenya Kirghizistan - Koweït - Laos - Lesotho - Lettonie - Liban - Libéria - Libye - Liechtenstein - Lituanie - Luxembourg - Madagascar - Malaisie Malawi - Maldives - Mali - Malte - Maroc - Marshall (îles) - Maurice - Mauritanie - Mexique - Moldova - Monaco - Mongolie - Monténégro Mozambique - Myanmar - Namibie - Nauru - Népal - Nicaragua - Niger - Nigéria - Norvège - Nouvelle-Zélande - Oman - Ouganda Ouzbékistan - Pakistan - Panama - Papouasie-Nouvelle-Guinée - Paraguay - Pays-Bas - Pérou - Philippines - Pologne - Portugal Qatar - République démocratique du Congo - Roumanie - Royaume-Uni - Russie - Rwanda - Sainte-Lucie - Saint-Kitts-et-Nevis Saint-Marin - Saint-Vincent-et-Grenadines - Samoa - Sao Tomé-et-Principe - Sénégal - Serbie - Seychelles - Sierra Leone - Singapour Sint Maarten - Slovaquie - Slovénie - Somalie - Soudan du sud - Soudan - Sri Lanka - Suriname - Swaziland - Suède - Suisse Syrie - Tadjikistan - Tanzanie - Tchad - République tchèque - Thaïlande - Timor-Leste - Togo - Tonga - Trinité-et-Tobago - Tunisie Turkménistan - Turquie - Ukraine - Uruguay - Vatican (État de la Cité du) - Venezuela - Viet Nam - Yémen - Zambie - Zimbabwe

# Table des matières

#### 5 Avant-propos du Secrétaire Général

#### Direction

- Une Organisation tournée vers l'avenir
- Le Comité exécutif
- L'Assemblée générale
- 12 Les Bureaux centraux nationaux
- 14 Priorités stratégiques
- 15 Traiter les informations sensibles

#### 16 Gestion des données criminelles

- 17 Innovations en matière de technologies
- Relier davantage de polices
- 20 Bases de données

#### 24 Services de police

- 25 Opérations
- 33 Notices et diffusions mondiales
- 36 Centre de commandement et de coordination
- 38 Une action fondée sur le renseignement

#### 40 Renforcement des capacités

- 41 Partenariats internationaux
- 42 Innovations en matière de formation
- 44 Doter la police de compétences
- 47 Bonnes pratiques
- 48 Conférences internationales

#### 50 Finances

- 51 Synthèse des données financières
- 52 États financiers



# Avant-propos du Secrétaire Général

Alors que le monde assistait en 2011 à la naissance de son sept milliardième habitant, INTERPOL voyait également sa taille et sa force s'accroître grâce à l'adhésion de trois nouveaux pays - Curação, Sint Maarten et le Soudan du Sud -, portant ainsi à 190 le nombre de ses membres.

Le présent rapport annuel donne un aperçu de ce qu'INTERPOL et nos pays membres ont accompli en 2011, tant du point de vue institutionnel qu'opérationnel, dans le cadre de la lutte contre des formes de criminalité qui s'affranchissent des frontières physiques ou virtuelles. L'ampleur véritable des défis auxquels sont confrontés les services de police nationaux, et les résultats obtenus par ces derniers, dépassent largement ces frontières.

Nous avons commencé l'année en nous réjouissant à la perspective de l'ouverture prochaine de notre futur établissement, avec la cérémonie officielle de lancement des travaux de construction du Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation (CMII) à Singapour. En septembre, notre nouveau Centre de commandement et de coordination de Buenos Aires (Argentine) a été mis en service – une étape de plus dans le soutien opérationnel que nous apportons au niveau mondial.

Chaque jour de l'année, INTERPOL a continué d'apporter son soutien aux polices du monde entier grâce à ses outils et ses services. Les policiers ont effectué quotidiennement 2 millions de recherches dans nos bases de données et 16 équipes spécialisées ont été déployées afin d'aider les pays membres à la suite d'attentats terroristes et d'un accident d'avion ou pour participer aux préparatifs visant à assurer la sécurité de grands événements.

Nous avons fêté les succès obtenus par nos pays membres grâce à la coopération internationale - dans le cadre de l'Opération Infra-SA, par exemple, qui a permis l'arrestation ou la localisation de 61 personnes recherchées pour des infractions telles que meurtre, trafic de stupéfiants, blanchiment de fonds et pédocriminalité. L'Opération Pangea a quant à elle abouti à la fermeture de dizaines de milliers de sites Web ayant commercialisé pour plus de 6 millions d'USD de médicaments illicites et de contrefaçon.

En parallèle, nous avons continué d'établir de nouvelles alliances stratégiques. Trois programmes clés de lutte contre la menace radiologique et nucléaire, les atteintes à l'environnement et la piraterie maritime ont vu le jour grâce à des financements externes, tandis qu'un programme de formation novateur, d'une durée de 10 ans, mené en collaboration avec la FIFA en vue de renforcer l'intégrité dans le sport, servira de modèle pour de futures actions.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans le soutien de notre Président, de notre Comité exécutif, des Bureaux centraux nationaux de tous nos pays membres, de nos Bureaux régionaux et de tous les membres de l'Organisation. La reconnaissance croissante du rôle d'INTERPOL par les instances internationales témoigne de leur engagement envers la mission d'INTERPOL.

En repensant à l'année écoulée et aux succès que nous avons obtenus, une seule conclusion me vient à l'esprit : alors que le monde que nous nous sommes engagés à protéger continue de se développer, ma confiance dans la force d'INTERPOL ne cesse de grandir.

Ronald K. Noble Secrétaire Général

# Direction.

Les priorités axées sur l'avenir et les programmes innovants d'INTERPOL témoignent de la solide capacité de l'Organisation à relever les défis du travail de police au niveau international. Sous la conduite et la direction de ses instances dirigeantes visionnaires, INTERPOL est bien placé pour mener la lutte contre les nouvelles menaces criminelles du 21 ème siècle.

# Organisation tournée vers l'avenir



VIDÉO DOCUMENT DE VOYAGE



VIDÉO IGCI



▲ Le groupe de travail CMII discutent de l'architecture du bâtiment

#### COMPLEXE MONDIAL INTERPOL POUR L'INNOVATION

Le travail se poursuit afin de développer les activités et la structure du Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation (CMII) à Singapour, un centre ultramoderne de recherche et développement qui devrait ouvrir ses portes en 2014. La structure interne du CMII a été arrêtée, de même que sa position au sein de l'Organisation. Après la mise en service de la salle des opérations du Centre de commandement et de coordination (CCC) du CMII, l'Organisation aura la capacité d'apporter à ses pays membres un soutien 24h/24, en coordination avec les CCC du Secrétariat général et du Bureau régional de Buenos Aires, qui a ouvert ses portes en 2011.

La Direction de l'Innovation, de la recherche et de la sécurité numérique du CMII sera un élément-clé pour combattre la menace grandissante de la cybercriminalité. Afin que ce nouveau service soit correctement équipé pour répondre aux besoins des services chargés de l'application de la loi et de nos partenaires du secteur privé, INTERPOL a sollicité l'avis des différentes parties prenantes sous la forme d'une consultation sur la cybercriminalité.

En outre, la FIFA, l'instance mondiale du football, a fait un don sans précédent de 20 millions d'EUR à INTERPOL sur une période de 10 ans en vue de la création d'un service consacré à l'Intégrité dans le sport pour lutter contre les paris illicites et les matchs truqués.

#### L'INITIATIVE RELATIVE AU DOCUMENT DE VOYAGE

Afin de permettre au personnel autorisé d'INTERPOL en mission officielle de se déplacer sans avoir besoin de visa, INTERPOL s'est doté des tout premiers documents de voyage de son histoire : un livret de passeport et une carte d'identification électroniques. À ce jour, 35 pays membres ont reconnu ces documents, et 70 autres étudient le meilleur moyen de soutenir cette initiative dans le cadre de leur réglementation nationale relative aux visas. Une cérémonie a été organisée lors de l'Assemblée générale afin de remercier les pays reconnaissant le Document de voyage INTERPOL et accordant à ses titulaires un régime spécial en matière de visa.

#### LA DIVERSITÉ DU PERSONNEL DE L'ORGANISATION, REFLET DE LA COMMUNAUTÉ INTERPOL

À la fin de l'année 2011, 673 personnes de 98 nationalités différentes étaient employées au Secrétariat général et dans les Bureaux régionaux. Les femmes représentaient 41 % de l'effectif (275 fonctionnaires). Le taux de rotation du personnel était de 13 % en 2011, avec 82 arrivées et 89 départs. De nouvelles nationalités ont fait leur apparition dans la liste du personnel, avec des représentants de l'Estonie et de la Zambie.

# Le Comité exécutif

Le Comité exécutif a examiné et débattu certaines questions majeures lors de ses trois sessions de 2011, parmi lesquelles :

- ► l'orientation stratégique de l'organisation ;
- ▶ les normes relatives au traitement des informations personnelles;
- ▶ le budget 2012 ;
- les mises à jour visant à améliorer les bases de données criminelles;
- ▶ les recommandations du Groupe de travail sur le renforcement du statut international des notices rouges ;
- ► l'état d'avancement de certains projets importants tels que le Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation.

Plusieurs nouveaux délégués ont été élus à cet organe de direction en 2011, représentant toutes les régions du monde. M. Adamu Abubakar Mohammed, du Nigéria, et M. Oscar Adolfo Naranjo Trujillo, de la Colombie, ont été élus Vice-présidents, et de nouveaux délégués pour l'Afrique, les Amériques et l'Europe ont également été intronisés.

Dirigé par le président d'INTERPOL, le Comité exécutif est composé de 13 membres élus par l'Assemblée générale. Il donne des conseils et des orientations à l'Organisation et surveille l'exécution des décisions de l'Assemblée générale.



▲ Le Président Khoo Boon Hui lors de la réunion des Chefs de B.C.N.

Francisco GIL MONTERO (Espagne)

Délégué pour l'Europe

KHOO Boon Hui (Singapour) Président

Nobuyuki KAWAI (Japon) Délégué pour l'Asie

**Timothy A. WILLIAMS** (États-Unis)
Délégué pour les Amériques

Adamu Abubakar MOHAMMED (Nigéria) Vice-président pour l'Afrique

Oscar Adolfo NARANJO TRUJILLO (Colombie)

Vice-président pour les Amériques

**Emmanuel GASANA** (Rwanda) Délégué pour l'Afrique



Marcos VASQUEZ MEZA (Chili)

Délégué pour les Amériques

Mireille BALLESTRAZZI (France)

Vice-présidente pour l'Europe

Ronald K. NOBLE (États-Unis)

Pieter Jaap AALBERSBERG (Pays-Bas)

Délégué pour l'Europe

Tariq KHOSA (Pakistan) Délégué pour l'Asie Fath ELRAHMAN Osman **(Soudan)** Délégué pour l'Afrique

(Finlande)

Déléguée pour l'Europe

# L'Assemblée générale

La 80<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale s'est tenue début novembre à Hanoï (Viet Nam) et a vu la participation de guelque 630 chefs de police et hauts responsables de l'application de la loi de 142 pays.

Après avoir accueilli trois nouveaux pays – Curaçao, Sint Maarten et le Soudan du Sud – au sein de l'Organisation, portant ainsi à 190 le nombre de pays membres, l'Assemblée a étudié l'état d'avancement d'importants projets approuvés lors de la session précédente. Une cérémonie a été organisée pour remercier les pays reconnaissant le Document de voyage INTERPOL et l'Assemblée générale a renouvelé son soutien au Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation, actuellement en construction à Singapour.

L'Assemblée a débattu de multiples questions relatives à l'action policière internationale et aux évolutions de la criminalité. Un certain nombre de résolutions ont été adoptées et plusieurs décisions importantes ont été prises. Il a notamment été décidé :

- ▶ d'enregistrer le Statut d'INTERPOL auprès des Nations Unies afin de renforcer le prestige de l'Organisation au niveau mondial et d'améliorer la coopération avec les autres entités internationales :
- ► d'encourager les pays membres à tirer le meilleur parti des outils proposés dans le cadre du Programme d'INTERPOL sur les armes à feu :
- ▶ d'approuver un ensemble de règles actualisées concernant l'utilisation des notices rouges, afin de renforcer le statut international et l'efficacité de ces dernières :
- ▶ de lancer le projet Predator une initiative menée dans le cadre du Programme INTERPOL sur les atteintes à l'environnement – afin de sauver de l'extinction les derniers tigres vivant encore à l'état sauvage ;
- ▶ de mettre en place un programme efficace de lutte contre la piraterie maritime ;
- ▶ d'approuver des résolutions visant à promouvoir la mise en œuvre d'une stratégie mondiale de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet et à mettre l'accent sur le bien-être des jeunes victimes.



# Les Bureaux centraux nationaux

Tous les pays membres d'INTERPOL disposent d'un Bureau central national (B.C.N.) composé de fonctionnaires des services nationaux chargés de l'application de la loi. Les B.C.N. relient les polices entre elles ainsi qu'au réseau mondial d'INTERPOL, permettant aux pays membres de collaborer plus efficacement sur des enquêtes transnationales.

#### LES B.C.N. EN ACTION

Incarnant la présence d'INTERPOL dans chaque pays membre, les B.C.N. ont joué un rôle essentiel dans nos activités et nos succès. Ils ont par exemple aidé à secourir des enfants victimes de trafic et du travail forcé, et à arrêter des malfaiteurs recherchés au niveau international pour vol à main armée, viol et meurtre.

Les B.C.N. assurent l'interface entre les polices nationales et le réseau mondial de bases de données d'INTERPOL. Les fonctionnaires tirent pleinement parti de ce lien direct avec l'Organisation en enregistrant des données telles que des empreintes digitales ou des informations concernant des véhicules volés ou autres directement dans le système d'INTERPOL. Le processus actuel d'élargissement de l'accès aux bases de données aux agents de terrain a permis à ces derniers d'effectuer des recherches depuis des sites distants tels que des aéroports et des postes-frontières, et d'obtenir les réponses instantanées.

#### LES CONFÉRENCES RÉGIONALES

il est essentiel que les polices coopèrent au niveau régional afin de s'attaquer aux problèmes propres à chaque région. INTERPOL organise chaque année une conférence régionale pour l'Europe, et une année sur deux pour l'Afrique, les Amériques et l'Asie.

En 2011, Malte a accueilli la 40<sup>ème</sup> Conférence régionale européenne, le Botswana la 21<sup>ème</sup> Conférence régionale africaine, et Aruba la 21<sup>ème</sup> Conférence régionale des Amériques. Les délégués ont débattu de questions portant notamment sur la lutte contre la criminalité organisée, le renforcement de la collaboration avec les partenaires régionaux et le commerce illicite de produits pharmaceutiques — un phénomène en plein essor.



▲ La 40<sup>ème</sup> Conférence régionale européenne, à Malte



# Priorités stratégiques

Un éventail très complet de priorités approuvées par l'Assemblée générale en 2010 continue d'orienter de façon efficace et ciblée l'action d'INTERPOL. Les quatre priorités stratégiques et les deux priorités institutionnelles constituent le cadre régissant les programmes novateurs, les opérations et les activités de l'Organisation.

#### RÉSEAU MONDIAL DE COMMUNICATION SÉCURISÉE

Le réseau I-24/7 est la plateforme technique qui permet d'échanger en temps réel, à l'échelle mondiale, des informations opérationnelles et relatives aux enquêtes. Il relie les policiers des Bureaux centraux nationaux (B.C.N.) de nos 190 pays membres, ainsi que ceux qui sont en première ligne, au Secrétariat général et à la quantité d'informations considérable contenue dans ses bases de données. Afin d'améliorer l'efficacité et la performance du système, INTERPOL continuera d'élargir l'accès au réseau aux policiers de terrain et de développer ses capacités en matière d'échange de données.

#### SOUTIEN 24 H/24 ET 7 J/7 AUX SERVICES DE POLICE ET D'APPLICATION DE LA LOI

En cas de survenue d'un acte criminel grave, d'un attentat terroriste ou d'une catastrophe naturelle, INTERPOL est à même d'apporter une expertise immédiate et un appui 24 h/24. Le Centre de commandement et de coordination, qui dispose de deux salles des opérations – l'une à Lyon, l'autre à Buenos Aires – continuera de superviser le déploiement des équipes spécialisées composées d'experts et de proposer une aide opérationnelle tout en cherchant à améliorer les temps de réponse et à mieux répondre aux besoins des pays membres.

#### RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Faire en sorte que la police ait les compétences nécessaires pour combattre la criminalité transnationale est un aspect essentiel de la mission d'INTERPOL. Grâce à son vaste programme de renforcement des capacités, l'Organisation mobilisera l'expertise de ses pays membres et celle de ses partenaires publics et privés afin de mettre en place de nouveaux programmes de formation de pointe et d'élaborer des normes communes dans le but de doter la police des moyens de répondre efficacement aux menaces criminelles.

#### DÉTECTION DES INFRACTIONS ET IDENTIFICATION DE LEURS AUTEURS

INTERPOL s'emploie à offrir des services en matière de bases de données et des outils d'analyse de la meilleure qualité qui soit afin d'aider la police à détecter les infractions et à en identifier leurs auteurs. L'Organisation continue d'améliorer la qualité et d'accroître la quantité des données disponibles, de renforcer les capacités d'enquête des pays et de mieux aider ces derniers à localiser et à arrêter les malfaiteurs recherchés sur le plan international.

#### CONTINUITÉ ET PÉRENNITÉ DE L'ACTIVITÉ

Toute organisation se doit d'avoir un plan d'action rigoureux et axé sur l'avenir. INTERPOL continuera à renforcer son infrastructure de base, à recruter du personnel hautement qualifié au niveau international, à développer son modèle économique et à mieux affirmer sa position de premier plan au sein de la communauté mondiale des services chargés de l'application de la loi.

#### **FONDEMENTS JURIDIOUES**

Une organisation internationale telle qu'INTERPOL a besoin de fondements juridiques solides pour pouvoir aider au mieux ses pays membres. Afin de renforcer ses fondements juridiques, INTERPOL cherchera à obtenir une reconnaissance plus large auprès de la communauté mondiale, à renforcer les privilèges et immunités dont bénéficient son personnel et les fonctionnaires des services chargés de l'application de la loi, et à encourager les pays membres à respecter la réglementation de l'Organisation.

# Traiter les informations sensibles

#### LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES FICHIERS D'INTERPOL

Le traitement de données personnelles telles que noms, empreintes digitales ou profils d'ADN fait partie intégrante des fonctions de l'Organisation. La commission est un organe de contrôle indépendant qui veille à ce que toutes ces données soient traitées conformément à la réglementation en vigueur, émet des recommandations relatives à la gestion des informations personnelles et traite les demandes d'accès aux informations contenues dans les fichiers d'INTERPOL.

La commission a participé à la révision des règles d'INTERPOL relatives au traitement des informations personnelles et avalisé le nouveau Règlement sur le traitement des données, qui a été approuvé par l'Assemblée générale.

#### LE BUREAU DE LA CONFIDENTIALITÉ

Créé en 2011, le Bureau de la confidentialité gère la mise en œuvre du régime de confidentialité d'INTERPOL. Les informations de police échangées par le canal d'INTERPOL sont classifiées selon trois niveaux distincts en fonction de leur sensibilité, et diverses mesures de sécurité sont appliquées afin de protéger l'intégrité des informations et de prévenir toute divulgation non autorisée.

Le Bureau de la confidentialité veille au respect des procédures relatives au traitement des informations de police et gère la réception, l'enregistrement et la transmission des informations de niveau « confidentiel » – le niveau de classification le plus élevé –, ainsi que l'accès à ces informations.

# Gestion des données criminelles

Des solutions techniques innovantes permettent aux polices d'échanger des informations cruciales via le réseau de communication sécurisée I-24/7, qui les relie directement aux bases de données d'INTERPOL. Grâce aux progrès de la technologie, les policiers de terrain bénéficient d'un accès à distance aux bases de données de l'Organisation, qui améliore sans cesse l'accès à ses outils et en crée de nouveaux afin de répondre aux besoins évolutifs des services chargés de l'application de la loi.

# Innovations en matière de technologies

#### L'OUTIL GSP (GLOBAL SUITE OF PRODUCTS)

Un nouvel outil en ligne – GSP, Global Suite of Products – permet aux enquêteurs d'échanger des informations relatives au trafic d'êtres humains avec leurs homologues aux quatre coins du globe. Il s'agit d'un centre de ressources accessible à partir du site Web sécurisé d'INTERPOL, grâce auguel les enquêteurs peuvent enregistrer et consulter des informations en tous genres sur des affaires de trafic d'êtres humains ou sur le phénomène en général. À ce jour, une trentaine de pays ont alimenté cette banque de données. INTERPOL a par ailleurs conçu un module de formation en ligne destiné à apprendre aux enquêteurs à alimenter le système et à y effectuer des recherches, afin de promouvoir une utilisation optimale de cet outil.

L'outil GSP rassemble des informations de natures très diverses. notamment sur les tendances en matière de trafic d'êtres humains, les réseaux criminels connus se livrant à la traite d'êtres humains ou au trafic de migrants, les modes opératoires recensés, les rapports des services chargés de l'application de la loi, les législations et codes pénaux applicables au trafic, les points de contact nationaux pour les questions relatives au trafic, les informations publiées par les médias, les résultats des affaires pénales jugées et les plans d'action nationaux ou les stratégies nationales de lutte contre le trafic.

#### DES LIGNES TÉLÉPHONIQUES SÉCURISÉES

La téléphonie sur IP permet de protéger les communications téléphoniques contre toute écoute éventuelle. Elle constitue également un canal de communication directe entre les B.C.N. et le Secrétariat général et, dans la mesure où elle repose sur l'utilisation de lignes internet existantes, elle n'entraîne aucuns frais supplémentaires.

Des travaux visant à améliorer notre infrastructure sont en cours afin de permettre l'installation de téléphones IP. Ces téléphones utilisent les lignes Internet et non les lignes téléphoniques classiques. Les téléphones d'INTERPOL utiliseront les lignes I-24/7. L'infrastructure des locaux d'INTERPOL en Afrique et dans les Caraïbes a été renforcée afin de permettre l'utilisation de ces nouveaux téléphones. À ce jour, nos six Bureaux régionaux ainsi que les B.C.N. de la Géorgie, du Rwanda et du Chili sont pleinement opérationnels, et 20 autres B.C.N. recevront des téléphones IP en 2012.

#### ASSURER UNE LIAISON CONSTANTE

Il est essentiel de préserver l'infrastructure reliant les B.C.N. à I-24/7. Afin d'assurer un accès constant, même en cas de problème technique ou d'attaque informatique, INTERPOL utilise pour ses B.C.N. un réseau privé virtuel (VPN) multisites. Chaque

B.C.N. sera relié simultanément à deux centres de données, de telle façon qu'en cas de perte ou de problème de connexion sur l'un des deux centres, la deuxième connexion prendra le relais et la police pourra toujours accéder aux données criminelles de l'Organisation.

#### **I-LINK**

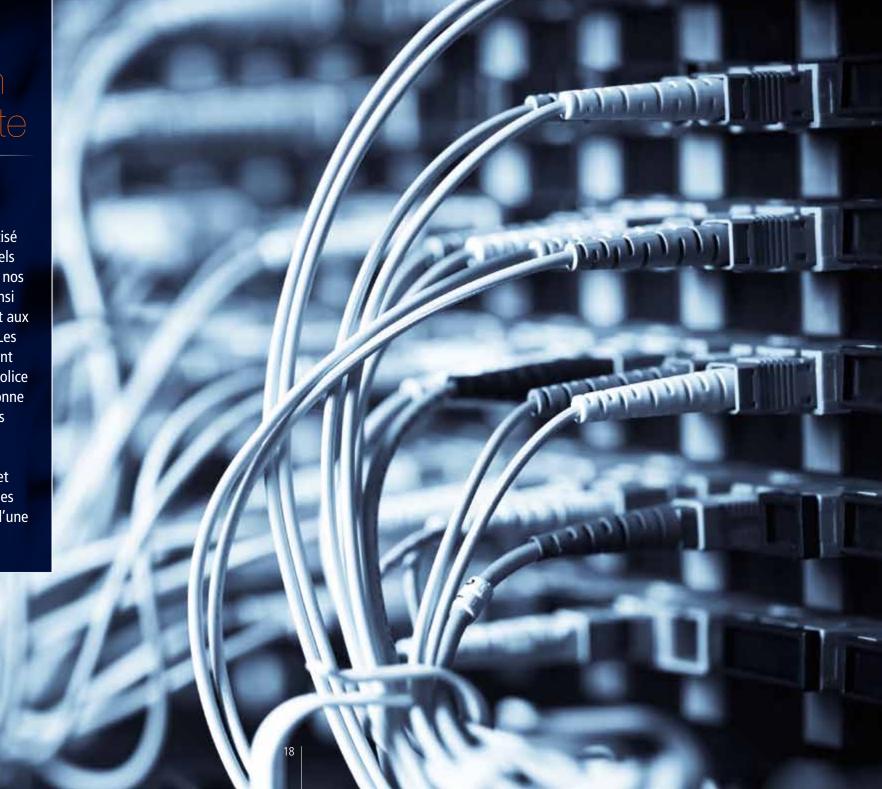
Les B.C.N. ainsi que d'autres utilisateurs autorisés ont la possibilité d'enregistrer directement des données criminelles dans le système d'INTERPOL et de gérer leurs données grâce à I-link, un système électronique d'échange d'informations. En faisant en sorte que les fonctionnaires nationaux puissent gérer eux-mêmes leurs propres informations, INTERPOL s'assure que les données transmises sont complètes, présentées de la même façon et consultables par tous les pays membres, afin de permettre aux enquêteurs d'opérer des rapprochements entre des affaires apparemment sans lien.

Depuis 2010, I-link donne accès à des formulaires normalisés pour la publication de notices rouges et de diffusions sur des personnes recherchées. Ces formulaires sont également disponibles depuis 2011 pour les notices bleues, jaunes et vertes, ainsi que pour tous les autres types de diffusions. Ils peuvent être remplis dans les quatre langues officielles de l'Organisation. Les demandes de notices ont augmenté de 32 pour cent depuis la mise en place des formulaires I-link en 2009, et presque toutes les diffusions ont été traitées via I-link en 2011.

Un moteur de recherche plus performant pour I-link est en cours de développement. Une fois opérationnel, il permettra aux B.C.N. d'effectuer des recherches dans les bases de données criminelles d'INTERPOL en utilisant des caractères arabes.

# Une liaison permanente

Le système mondial de communication policière sécurisée d'INTERPOL, baptisé I-24/7, relie les professionnels de l'application de la loi de nos pays membres entre eux ainsi qu'aux bases de données et aux services de l'Organisation. Les utilisateurs autorisés peuvent échanger des données de police sensibles 24 h/24. I-24/7 donne accès aux bases de données criminelles d'INTERPOL, permettant à la police d'effectuer des recherches et des vérifications instantanées depuis tout site disposant d'une connexion au réseau.



# Relier davantage de nolices

Pour une efficacité maximale, la police doit avoir à sa disposition les outils nécessaires pour accéder à I-24/7 et aux bases de données d'INTERPOL depuis des sites distants. Aussi, l'élargissement de l'accès au réseau au-delà des B.C.N. demeuret-il une priorité.

Les agents des services chargés de l'application de la loi présents sur le terrain peuvent accéder aux bases de données d'INTERPOL grâce à des solutions techniques baptisées MIND - pour effectuer des recherches depuis un terminal mobile - et FIND – depuis un poste fixe. Cinquante-sept pays membres ont mis en place ces technologies de connexion à distance, et plus de 16 millions de messages ont été échangés par l'intermédiaire de ce système en 2011.

Dans le cadre du Projet AIRCOP, qui vise à lutter contre le trafic de stupéfiants en ciblant les itinéraires du trafic, nos équipes ont travaillé à la préparation du déploiement de I-24/7 dans des aéroports du Sénégal, du Cap-Vert et du Mali. Les solutions MIND et FIND ont également été déployées dans des aéroports du Sénégal et de la Guinée éguatoriale.

Afin que les pays bénéficient d'une connexion performante et stable au réseau I-24/7, INTERPOL a rénové et modernisé le réseau Internet de 40 B.C.N. d'Asie, d'Afrique et des Caraïbes, et installé de nouveaux équipements I-24/7 dans 36 B.C.N. d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

En collaboration avec l'Association des Chefs de police d'Europe du Sud-Est, INTERPOL a élargi l'accès à ses outils et services au-delà des B.C.N., à différents points de contrôle aux frontières en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, au Monténégro et en Serbie, et assuré la formation des fonctionnaires amenés à utiliser ce système.

Le Viet Nam a élargi l'accès aux outils d'INTERPOL à ses points de contrôle aux frontières dans le cadre du Programme sur la gestion des migrations et des frontières de l'UE-ASEAN. Ce programme vise à renforcer les capacités opérationnelles, institutionnelles et professionnelles des fonctionnaires des services d'immigration et de police des frontières d'Asie du Sud-Est.

Une liaison sécurisée a été établie entre les réseaux informatiques d'INTERPOL et d'Europol, simplifiant l'échange d'informations opérationnelles et stratégiques entre les deux organisations de police.

# Bases de données

En 2011, les pays membres d'INTERPOL ont effectué près d'un milliard de recherches dans les bases de données criminelles de l'Organisation.

#### PIRATERIE MARITIME

La base de données mondiale sur la piraterie maritime contient plus de 4 000 enregistrements : des informations personnelles sur des pirates et des individus finançant la piraterie ; des numéros de téléphone de pirates et des relevés téléphoniques ; des informations relatives aux attaques de pirates, aux bateaux pris pour cibles et aux rançons versées. Ces informations sont communiquées par les services chargés de l'application de la loi et des partenaires du secteur privé.

INTERPOL a créé un album contenant des photographies numériques de plus de 300 pirates présumés, transmises par des services chargés de l'application de la loi et des agences militaires. Ces images sont diffusées auprès de nos partenaires dans la lutte contre la piraterie maritime et utilisées lors de l'audition des otages libérés pour aider à l'identification de leurs ravisseurs.

Un projet pilote visant à tester une base de données sur des bateaux volés et suspects a été lancé en septembre 2011. Des spécialistes de cinq pays sélectionnés évaluent actuellement la plateforme technique qui permettra d'enregistrer des informations sur les bateaux et les moteurs de bateaux volés, et d'effectuer des recherches sur ces données.

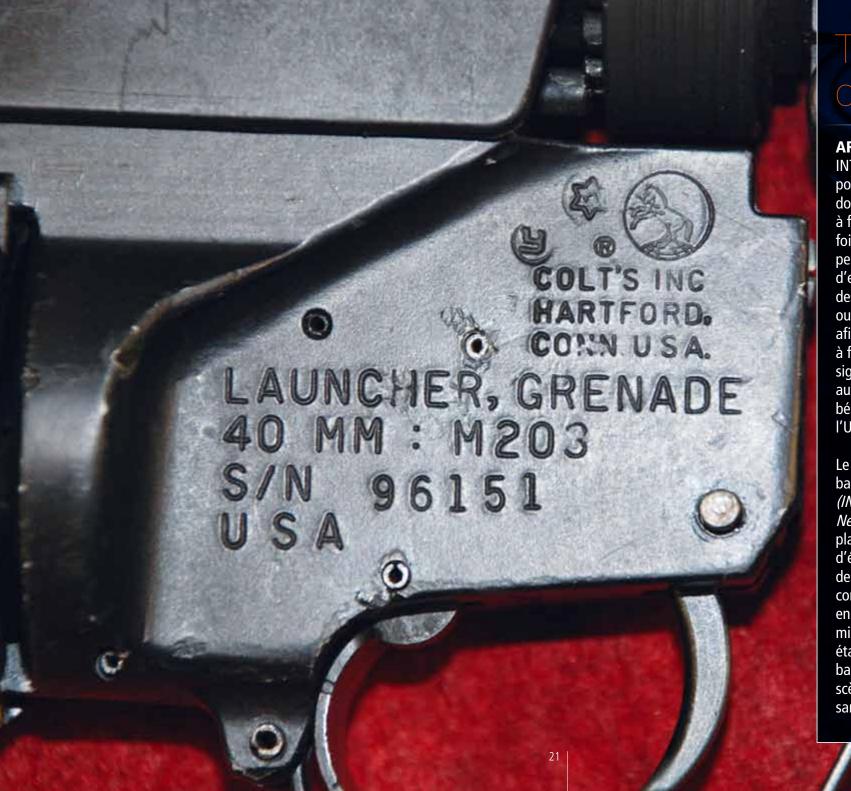
#### DOCUMENTS DE VOYAGE ET D'IDENTITÉ

Le Centre de référence d'INTERPOL sur les documents de voyage et d'identité centralise les informations contenues dans trois bases de données sur des documents de voyage et d'identité. La base de données sur les documents de voyage volés ou perdus contient plus de 31 millions d'enregistrements concernant des documents déclarés volés ou perdus. La base de données EdisonTD permet aux services d'immigration et de police des frontières de consulter des exemples de documents de voyage authentiques afin de mieux repérer les faux. Elle contient plus de 3 000 documents de 206 pays. Dial-Doc est une initiative des pays du G8, qui permet à chacun d'eux de diffuser des alertes en cas de découverte d'une nouvelle technique employée par les faussaires.

Une quatrième plateforme de recherche, baptisée Documents de voyage associés aux notices (TDAWN), permet aux services chargés des contrôles aux frontières de comparer les informations contenues dans un passeport à celles contenues dans les notices d'INTERPOL, afin de s'assurer que le titulaire du document en question ne fait pas l'objet d'une notice rouge, jaune, ou d'une notice spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité des Nations Unies. Les notices bleues et vertes seront ajoutées au système en avril 2012. La base de données TDAWN peut être consultée dans tous les pays membres utilisant les solutions FIND ou MIND et ayant configuré l'accès à ce service.

#### IMAGES D'ABUS PÉDOSEXUELS

À ce jour, 2 511 victimes de 46 pays et 1 388 auteurs d'abus ont été identifiés par des enquêteurs à l'aide de la Base de données internationale sur l'exploitation sexuelle des enfants (ICSE). Au total, 238 enquêteurs ont été formés à l'utilisation de cet outil, auguel ont accès les services spécialisés de 34 pays. Bénéficiant d'un financement du G8 et de la Commission européenne, la version actuelle de la base de données ICSE a été mise en service en mars 2009. Elle permet aux utilisateurs autorisés des pays membres d'accéder directement à la base de données en temps réel, et d'obtenir ainsi des réponses immédiates à leurs recherches.



# Traçabilité des armes

#### ARMES À FEU

INTERPOL met actuellement au point la première banque de données mondiale sur les armes à feu volées ou perdues. Une fois opérationnel, ce système permettra aux enquêteurs d'effectuer des recherches sur des armes à feu volées, perdues ou ayant fait l'objet d'un trafic afin de déterminer si les armes à feu qu'ils ont saisies ont été signalées à INTERPOL par un autre pays membre. Ce projet bénéficie d'un financement de l'Union européenne.

Le Réseau d'information balistique d'INTERPOL (INTERPOL Ballistic Information Network - IBIN) est une plateforme internationale d'échange et de comparaison de données balistiques contenant plus de 100 000 enregistrements. En quelques minutes, les enquêteurs peuvent établir des liens entre deux balles retrouvées sur deux scènes de crimes apparemment sans lien.

### Bases de données

#### **DONNÉES NOMINATIVES**

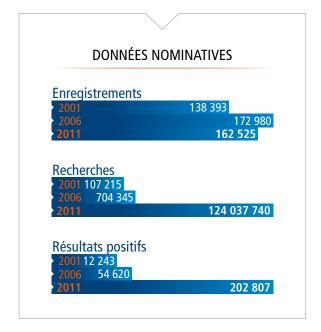
Cette base de données contient des enregistrements sur des malfaiteurs internationaux connus des services de police, sur des personnes disparues et sur des cadavres non identifiés. En moyenne, les utilisateurs ont consulté cette base de données quatre fois par seconde en 2011.

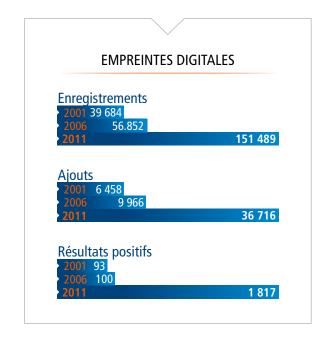
#### **EMPREINTES DIGITALES**

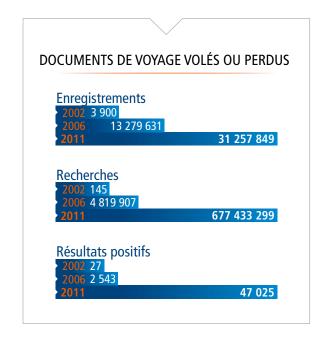
Cette base de données permet de réaliser un grand nombre de recherches: plus de 1 000 comparaisons par jour. Les utilisateurs autorisés obtiennent les résultats de leur recherche en 10 minutes.

#### DOCUMENTS DE VOYAGE VOLÉS OU PERDUS

Cette base de données s'est enrichie de façon exponentielle depuis sa création, avec près de 10 000 nouveaux enregistrements quotidiens au cours des cinq dernières années. Les utilisateurs ont effectué 21 recherches par seconde dans cette base de données en 2011.







### Bases de données

#### VÉHICULES VOLÉS

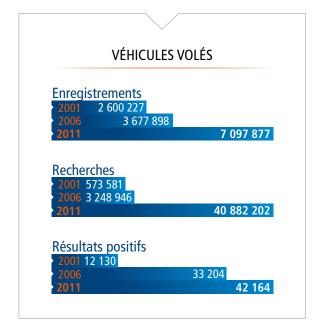
Cette base de données contenait des informations sur des véhicules déclarés volés par 127 pays membres. Plus de 40 millions de recherches ont été effectuées dans cette base de données au cours de l'année 2011. Ces recherches ont permis d'obtenir cinq résultats positifs par heure.

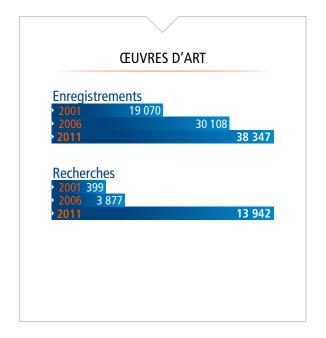
#### **ŒUVRES D'ART**

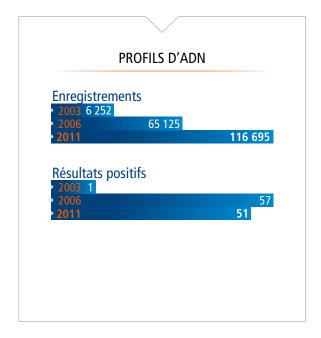
Outre les services de police concernés, plus de 2 200 utilisateurs de 80 pays - agents des douanes, personnels des services gouvernementaux et d'organismes culturels, professionnels du marché de l'art ou collectionneurs privés – disposaient de droits d'accès à cette base de données en 2011. Afin de faciliter et de normaliser la diffusion aux B.C.N. des informations relatives aux œuvres d'art volées, INTERPOL aide actuellement l'Italie à préparer une demande de financement en vue de l'élaboration de messages structurés concernant les œuvres d'art.

#### PROFILS D'ADN

Cette base de données, qui ne contenait qu'un seul profil d'ADN lors de sa création en 2002, n'a cessé de s'enrichir, avec une moyenne de 30 nouveaux enregistrements quotidiens au cours des cinq dernières années.







# 3 Services de police

En évolution constante, le paysage mondial permet aux malfaiteurs de commettre des infractions en utilisant de nouveaux modes opératoires particulièrement ingénieux et d'éviter d'être repérés. Afin de conserver une longueur d'avance, INTERPOL veille à ce que les polices du monde entier disposent d'un accès instantané aux données criminelles de l'Organisation ainsi qu'aux outils de renseignement et d'appui opérationnel nécessaires pour mettre les malfaiteurs hors d'état de nuire.

# Opérations

En 2011, INTERPOL a mené 29 opérations en collaboration avec les polices des pays membres. Organisées dans toutes les régions du monde, ces opérations ciblaient différentes formes de criminalité. Plusieurs d'entre elles ont été organisées et menées en partenariat avec des services nationaux et régionaux chargés de l'application de la loi.

#### ARMES À FEU

#### ORCA I

10 pays d'Amérique centrale

#### CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Caucase – Opération conjointe avec la **Gendarmerie française** 

France

Rails – Appui à une opération menée en Hongrie sous la présidence hongroise de l'UE

Hongrie

Danubius - Appui à une opération menée en Hongrie sous la présidence hongroise de l'UE Hongrie

#### **OPRA**

Amérique centrale

#### OPÉRATIONS CIBLANT LES TRAFICS DE STUPÉFIANTS. D'ARMES À FEU ET DE VÉHICULES VOLÉS - B.R. DE HARARE

#### Kwacha

Malawi et Tanzanie

#### Kozo

Angola, Botswana, Namibie et Zimbabwe

#### Nkwazi

Lesotho, Swaziland

#### TRAFIC DE MIGRANTS

STOP – Aéroport international de Cotonou Bénin

STOP – Aéroport international de Nairobi Kenya

**Opération conjointe INTERPOL-Frontex** Italie

### Saisie de stupéfiants

#### **OPÉRATION COCAIR III**

Menée par l'Organisation mondiale des douanes avec le soutien d'INTERPOL et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'Opération Cocair III visait à démanteler le trafic de stupéfiants entre l'Amérique du Sud et l'Europe via l'Afrique. Durant cette opération de deux semaines, les autorités ont procédé à près de 50 arrestations et saisi plus de 500 kg de stupéfiants, notamment de cocaïne, d'héroïne, de cannabis, d'ecstasy et de métamphétamine, ainsi que des armes à feu, des médicaments de contrefaçon et des produits interdits d'exportation tels que de l'ivoire et des biens culturels.

#### TRAFIC DE STUPÉFIANTS

#### **Cocair III**

19 pays (Afrique de l'Ouest/ Afrique centrale, Brésil)

B.R. de San Salvador - Première opération régionale antidrogue Amérique centrale

B.R. de San Salvador - Deuxième opération régionale antidrogue Amérique centrale





### Espèces menacées

#### **OPÉRATION STOCKTAKE**

Menée en décembre avec l'appui du programme INTERPOL sur les atteintes à l'environnement, l'Opération Stocktake visait à lutter contre le trafic d'espèces menacées. Les services chargés de l'application de la loi de l'Inde, de l'Indonésie, de la Malaisie et de la Thaïlande ont inspecté des marchés, des restaurants et des magasins afin d'identifier les personnes se livrant au commerce d'espèces sauvages menacées – en proposant notamment à la consommation de la viande issue de ces espèces. Au total, 18 personnes ont été arrêtées et les autorités ont saisi des oiseaux et des animaux marins appartenant à des espèces menacées ainsi que de l'ivoire et de la viande de porc-épic, de civette et de sanglier.



Stocktake

Inde, Indonésie, Malaisie et Thaïlande









# Médicaments

#### **OPÉRATION PANGEA IV**

Lors de la dernière édition de l'Opération Pangea, plus de 80 pays ont participé à une semaine internationale d'action contre la vente en ligne de médicaments illicites et de contrefaçon. Près de 13 500 sites Web ont été fermés, quelque 45 500 colis ont été inspectés et près de 8 000 saisis, et 2,4 millions de comprimés illicites et de contrefaçon provenant de 48 pays ont été confisqués. Cette opération ciblait les fournisseurs d'accès à Internet, les systèmes de paiement électronique et les services de messagerie.

#### CRIMINALITÉ PHARMACEUTIQUE

#### Pangea IV

Opération mondiale

#### Cobra

Afrique de l'Ouest

#### Harmattan

### Voitures volées

#### **OPÉRATION LAST BORDER**

INTERPOL et les autorités polonaises ont saisi 18 véhicules de luxe volés dans des pays de l'Union européenne au cours de l'Opération Last Border, une opération de trois jours menée en mai près de la frontière orientale de la Pologne. Plusieurs milliers de véhicules ont été inspectés en différents points de contrôle, et des vérifications effectuées dans la base de données d'INTERPOL ont permis de repérer des véhicules qui avaient été volés en Allemagne, en Belgique, en France, en Lettonie et au Royaume-Uni. Des pièces détachées provenant de véhicules volés ont également été saisies.

#### **VÉHICULES VOLÉS**

#### **Automotor**

Hongrie

#### **Last Border**

Pologne

#### **Eastbound**

Europe occidentale et centrale

#### **Eurocar**

Pologne

#### **Umoja IV**

Burundi, Kenya et Rwanda



# Notices et diffusions mondiales

Plus de 10 000 notices ont été publiées en 2011, dont 7 678 notices rouges concernant des personnes recherchées. Par ailleurs, 7 958 arrestations ont été opérées sur la base d'une notice ou d'une diffusion cette même année.

#### DE NOUVELLES PERSONNES VISÉES PAR LES NOTICES

L'objet de la notice spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité des Nations Unies a été élargi de manière à cibler, outre les individus associés à Al-Qaida et aux Taliban, ceux visés par une interdiction de voyager en rapport avec la guerre civile qui sévit au Libéria depuis plusieurs décennies. Les premières notices de ce type devraient être publiées en 2012. INTERPOL a par ailleurs publié une première série de notices rouges à la demande du Tribunal spécial pour le Liban en vue de l'arrestation de quatre personnes recherchées en relation avec l'assassinat, en 2005, de M. Rafik Hariri, l'ancien Premier ministre libanais.

#### AFFAIRES MÉDIATISÉES

En octobre, l'étroite collaboration entre les B.C.N. de la Roumanie et de l'Espagne et le service de Soutien aux enquêtes sur les malfaiteurs en fuite d'INTERPOL a permis l'arrestation de Ioan Clamparu, qui était considéré comme le plus important trafiquant de femmes aux fins de prostitution en Europe. Ioan Clamparu, qui avait été condamné à 13 ans de prison pour trafic de migrants et de stupéfiants, avait quitté la Roumanie - son pays d'origine - et était en fuite depuis huit ans. Il a été condamné à la peine maximale de 30 ans de prison.

Lors du printemps arabe, INTERPOL a aidé à localiser les personnes recherchées pour des crimes perpétrés durant cette période d'agitation, notamment en Libye. Plusieurs notices rouges ont été publiées à l'encontre de l'ancien dirigeant libyen, Muammar Gaddafi, de ses fils Saif Al-Islam et Assaadi Gaddafi, et d'Abdullah Al-Senussi, l'ex-directeur du renseignement militaire libyen. Muammar Gaddafi a par la suite été tué lors d'une

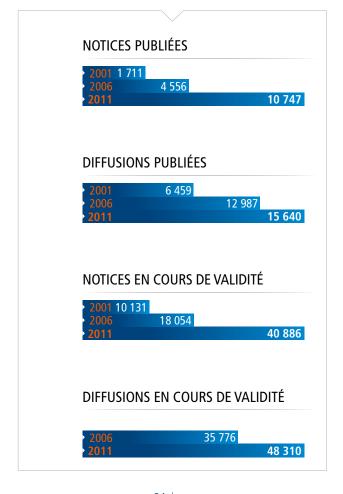
bataille ; Saif Al-Islam Gaddafi et Al-Senussi ont été capturés ; et Assaadi Gaddafi est toujours en fuite.

En décembre, un Afghan qui avait été arrêté en 2010 après qu'INTERPOL avait établi un lien entre son profil d'ADN et deux affaires de viol et d'agression sexuelle en Autriche et aux États-Unis a été condamné pour agression sexuelle sur deux femmes aux États-Unis, et pour tentative d'agression sexuelle sur une troisième femme. Ali Achekzai s'était réfugié en Autriche après avoir été accusé d'agressions sexuelles violentes aux États-Unis en 2004. La collaboration entre les services chargés de l'application de la loi des deux pays a permis de faire aboutir les poursuites engagées à son encontre.

James « Whitey » Bulger, un ancien gangster américain figurant sur la liste des individus les plus recherchés par le FBI et faisant l'objet d'une notice rouge INTERPOL, a été arrêté en juin près de Los Angeles (Californie). Cet homme de 81 ans est accusé d'avoir commis 19 meurtres dans les années 1970 et 1980, alors qu'il était à la tête du gang Winter Hill, à Boston. Il faisait partie des malfaiteurs en fuite visés par l'opération Infra-SA d'INTERPOL et a été capturé après 16 années passées à tenter d'échapper à la justice.

### Notices et diffusions

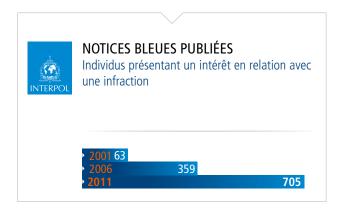
Les notices INTERPOL sont des alertes internationales servant à informer les polices de tous les pays membres au sujet de personnes recherchées, de terroristes présumés, de dangereux criminels, de menaces potentielles ou de personnes disparues. Les diffusions constituent un autre type d'alerte. Elles peuvent être transmises directement par les B.C.N. aux pays membres de leur choix afin de demander la localisation ou l'arrestation d'un individu, ou un complément d'information pour aider à la résolution d'une enquête.



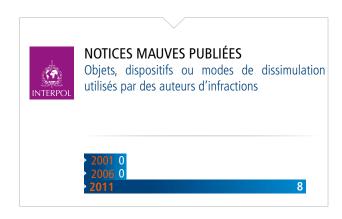


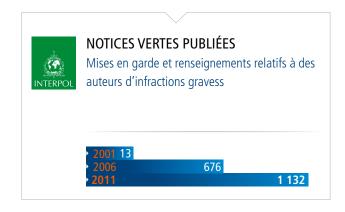


## Notices et diffusions

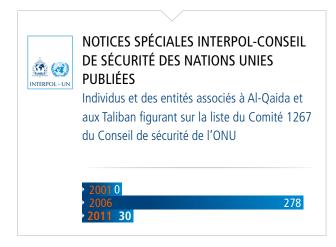












## Centre de commandement et de coordination

Le Centre de commandement et de coordination (CCC) assure l'interface entre le Secrétariat général, les Bureaux régionaux et les B.C.N. de nos 190 pays membres. Il fonctionne 24h/24, offre une assistance dans les quatre langues officielles de l'organisation et est le premier point de contact pour tout pays confronté à une situation de crise. En 2011, INTERPOL a ouvert un deuxième CCC au Bureau régional de Buenos Aires, et le Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation à Singapour en accueillera un troisième.

Le CCC coordonne l'échange de renseignements et d'informations, assume une fonction de gestion de crise en cas d'événement grave, procède à des vérifications instantanées dans les bases de données d'INTERPOL, assure une veille portant sur des sources d'information publiques et confidentielles afin d'évaluer les menaces potentielles, et apporte un appui aux opérations organisées par INTERPOL. En 2011, le CCC a prêté son concours à 673 affaires urgentes et déployé 16 cellules spécialisées composées de 73 fonctionnaires.

Les Cellules de crise (IRT) peuvent être déployées en guelques heures pour apporter un appui en matière d'enquête dans des cas urgents. Ces équipes sont composées de spécialistes de diverses disciplines et sont généralement déployées à la suite d'une catastrophe ou d'un acte criminel grave.

En avril, la première Cellule de crise spécialisée dans la lutte contre la piraterie a été déployée à Durban (Afrique du Sud) afin de participer aux investigations menées à bord d'un navire grec restitué par des pirates somaliens. L'équipe a recueilli des éléments de preuve matériels, des éléments de preuve numériques extraits du téléphone satellitaire du navire, des empreintes digitales et de l'ADN, ainsi que des témoignages des membres de l'équipage. Ces éléments de preuve ont été transmis aux autorités sud-africaines en vue de l'ouverture d'une enquête officielle.

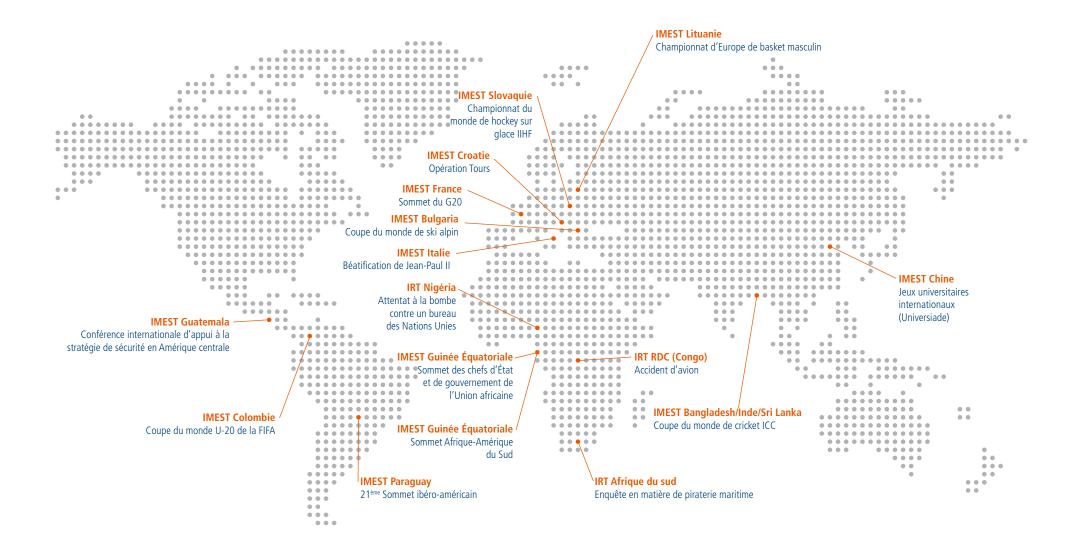
Les Cellules INTERPOL de soutien aux grandes manifestations (IMEST) aident les pays membres à préparer, coordonner et mettre en place les dispositifs de sécurité lors de conférences internationales ou de manifestations sportives de grande ampleur. Une IMEST peut devenir une IRT en cas d'urgence.

Des Cellules de soutien aux grandes manifestations ont été déployées en Inde, au Bangladesh et au Sri Lanka en mars et en avril afin d'apporter un soutien dans le cadre de la Coupe du monde de cricket. Les autorités ont procédé à 2,8 millions de vérifications dans les bases de données d'INTERPOL et obtenu 150 résultats positifs. L'un d'entre eux concernait Igbal Mohamed, un citoyen des Maldives recherché en relation avec un attentat à la bombe commis en 2007, qui a été arrêté après que le contrôle de son passeport a généré une alerte dans les bases de données d'INTERPOL, alors qu'il se rendait du Pakistan aux Maldives via le Sri Lanka.



### SEIZE CELLULES SPÉCIALISÉES ONT ÉTÉ DÉPLOYÉES EN 2011 :

- 13 Cellules de soutien aux grandes manifestations (IMEST)
- 3 Cellules de crise (IRT)



### Une action fondée sur le renseignement

Les analystes en données criminelles d'INTERPOL effectuent des analyses tactiques et stratégiques afin d'aider aux déploiements opérationnels ainsi que dans le cadre de projets relatifs à des formes de criminalité particulières. Ils dispensent également des formations et des conseils. Ils travaillent pour la plupart depuis le Secrétariat général de l'Organisation – l'objectif étant d'avoir au moins un analyste dans chaque Bureau régional.

Afin d'aider les différents services de l'Organisation ainsi que les pays membres, les analystes ont rédigé et diffusé, à des fins de renseignement ou d'évaluation des risques, des rapports d'analyse portant notamment sur une région, une forme de criminalité particulière, un nouveau mode opératoire ou le risque associé à un événement particulier. Les analystes peuvent également être déployés sur le terrain afin de prêter leur concours à certaines opérations.

### ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT

Cette année, le nombre de renseignements échangés par le canal d'INTERPOL concernant des atteintes à l'environnement a fortement augmenté, avec plus de 55 pays contributeurs. Pour permettre aux professionnels de l'application de la loi d'utiliser au mieux ces informations, l'équipe chargée du Programme INTERPOL sur les atteintes à l'environnement a commencé à publier des bulletins d'information trimestriels. Afin de mieux faire connaître certaines formes particulières de criminalité et de compiler des renseignements pour les rendre exploitables, l'équipe a rédigé deux rapports de renseignement détaillés : une analyse stratégique sur les infractions liées aux rhinocéros et un rapport sur le projet e-Waste.

### LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

Le projet White Flow, qui cible le trafic de cocaïne entre l'Amérique du Sud et l'Europe via l'Afrique de l'Ouest, a rassemblé 44 enquêteurs de 28 pays de transit ou de destination lors d'une réunion du groupe de travail opérationnel organisée en septembre afin de permettre aux participants d'échanger des informations, de débattre des stratégies à mettre en œuvre et de coordonner les futures opérations. À la suite de cette réunion, la Suède et la Norvège ont pu procéder à l'arrestation de trafiguants de drogue recherchés par l'Allemagne.

L'Opération Ice Trail cible le trafic de méthamphétamine de l'Iran vers les pays d'Asie du Sud-Est et du Pacifique via la Turquie. Lors de la 2<sup>ème</sup> réunion du Groupe de travail opérationnel, 41 représentants de huit pays se sont rassemblés afin d'échanger des informations et des conseils sur certaines affaires, en présence d'observateurs d'organisations internationales. Les renseignements échangés ont donné lieu à la diffusion de trois alertes droque.

### RECOUVREMENT DES AVOIRS VOLÉS

INTERPOL travaille en étroite collaboration avec l'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés (StAR), menée conjointement par la Banque mondiale et l'Office des Nations Unies contre la droque et le crime (ONUDC). L'initiative StAR soutient l'action internationale de lutte anticorruption et vise en particulier à éliminer toute possibilité de refuge pour l'argent de la corruption. Les participants travaillent avec les pays en développement et aident à restituer les avoirs volés dans les meilleurs délais. Mise en place par INTERPOL et StAR, l'initiative relative aux points de contact internationaux est un réseau mondial de spécialistes du recouvrement d'avoirs. Elle facilite l'échange d'informations et donne accès à une base de données contenant les coordonnées de spécialistes pouvant être contactés 24h/24 par leurs homologues en cas de besoin. Cette plateforme est accessible via le réseau I-24/7.



# 4. Renforcement des capacités

Renforcer les capacités des services locaux chargés de l'application de la loi par la mise en œuvre de programmes de formation et de perfectionnement ciblés est resté l'un des objectifs prioritaires d'INTERPOL. Afin de développer ses services en matière de formation, INTERPOL a établi de solides partenariats internationaux pour tirer parti de l'expertise et des ressources de la communauté policière mondiale.

## Partenariats internationaux

INTERPOL travaille en étroite collaboration avec de nombreux organismes régionaux et internationaux œuvrant dans le domaine de l'application de la loi ou dans d'autres domaines afin d'établir de solides relations de travail en matière de lutte contre la criminalité internationale. Des accords de coopération ont été conclus avec le Centre régional d'information et de coordination d'Asie centrale, la Communauté pour le développement de l'Afrique australe et la *Health Sciences Authority* de Singapour. Le nombre d'accords de coopération actuellement en vigueur est ainsi passé à plus de 70. L'Organisation est également liée par des partenariats étroits à la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, à Europol, ASEANAPOL, au G8 et à Frontex, ainsi qu'aux polices nationales des pays membres.

### **NATIONS UNIES**

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté une résolution visant à intensifier la lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes en exhortant tous les pays membres de l'ONU à coopérer avec INTERPOL sur les enquêtes en matière de piraterie maritime. Cette résolution souligne notamment la nécessité pour les pays d'ériger la piraterie en infraction pénale ; d'enquêter sur les personnes qui organisent, financent ou tirent profit des actes de piraterie ; et d'assurer la collecte et la préservation des éléments de preuve.

Le Programme INTERPOL sur les atteintes à l'environnement et le centre associé (GRID-Arendal) du Programme des Nations Unies pour l'environnement en Norvège ont collaboré à la direction du Projet Leaf, une action internationale coordonnée visant à lutter contre la déforestation illégale et les infractions forestières relevant de la criminalité organisée. Ce projet a notamment pour objectifs de connaître l'ampleur et les structures des réseaux se livrant à des infractions forestières, de localiser leurs principaux théâtres d'opération et de mettre au jour les itinéraires du trafic ; de proposer un appui opérationnel aux services chargés de l'application de la loi ; de dispenser des formations ; de contribuer à la définition de bonnes pratiques.

Lors d'une conférence de l'UNESCO, INTERPOL a souligné l'importance de la collaboration internationale contre le trafic de biens culturels. Cet événement marquait le 40ème anniversaire de la Convention de l'UNESCO concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites de biens culturels, et INTERPOL a encouragé les pays et les organismes présents à tirer parti de sa base de données sur les œuvres d'art volées.

### UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne demeure un partenaire essentiel pour INTERPOL. Une réunion entre des représentants des ministères de la Justice et de l'Intérieur des pays de l'UE et INTERPOL a mis l'accent sur la nécessité d'une plus grande coopération dans la lutte contre la criminalité transnationale, en particulier dans les domaines prioritaires, à savoir la lutte contre le trafic de stupéfiants, l'immigration illégale, la traite d'êtres humains, la criminalité pharmaceutique et les vols d'œuvres d'art. La nécessité d'élargir l'accès à la base de données d'INTERPOL sur les documents de voyage volés ou perdus aux points de contrôle aux frontières dans un plus grand nombre de pays européens a été soulignée.

Les moyens de consolider les frontières virtuelles de l'Europe contre la menace grandissante de la cybercriminalité et d'autres formes de criminalité commises au moyen d'Internet ont été au centre d'une réunion entre INTERPOL et des ministres de l'UE. INTERPOL et Europol – l'organisation de police européenne - ont renforcé leur collaboration en mettant en place une ligne de communication sécurisée reliant directement les deux organisations. Ces dernières ont également adopté des plans d'action opérationnels de coopération dans cinq domaines clés : la piraterie maritime, la lutte antiterroriste, la sécurité des grandes manifestations internationales, la cybercriminalité et l'exploitation sexuelle des enfants.

### Innovations en matière de formation



VIDÉO IGLC



### LE CENTRE MONDIAL DE RESSOURCES INTERPOL (IGLC)

En 2011, plus de 500 demandes de création de compte ont été formulées par les pays membres et les partenaires d'INTERPOL afin d'accéder aux formations en ligne proposées par l'IGLC ainsi qu'à des liens vers des rapports, des documents et les sites Web d'autres organisations de police et de partenaires du secteur public. Le Centre de recherche de la Police canadienne a octroyé une subvention à INTERPOL pour la création d'une section consacrée à l'échange d'informations sur des projets de recherche dans le domaine des technologies et du développement, et le gouvernement norvégien a financé une série de modules de formation en ligne sur I-24/7.

### INTÉGRITÉ DANS LE SPORT

Le sport transcende les barrières – culturelles, politiques et religieuses. Mais son intégrité se trouve aujourd'hui menacée par la corruption – qu'il s'agisse de matchs trugués ou de paris illégaux –, souvent orchestrée par des malfaiteurs abusant de la vulnérabilité de certains joueurs pour en tirer profit. La corruption dans le football étant liée à l'action d'organisations criminelles transnationales, ce problème a des répercussions au niveau mondial allant bien au-delà du domaine sportif pour les services chargés de l'application de la loi.

Conscient de la nécessité de lutter contre ces réseaux criminels à l'échelle mondiale et de protéger l'intégrité d'un sport suivi par des milliards de personnes, INTERPOL a mis sur pied, avec l'instance dirigeante du football international – la FIFA –, une initiative visant à mettre en œuvre un programme à long terme sur l'intégrité dans le sport. Ce programme sera axé sur la prévention par l'éducation et la formation, et sur la sensibilisation à l'ampleur de ce problème. Grâce à des formations présentielles et en ligne, joueurs, entraîneurs, officiels et arbitres apprendront à repérer les tentatives de trucage de matchs, à y résister et à les signaler. Afin d'aider les services chargés de l'application de la loi,

ce programme comprendra des formations aux enquêtes sur les accusations de trucage de match et de paris illégaux à l'intention des fonctionnaires de police, tandis qu'un travail de recherche et d'analyse permettra de cerner les nouvelles tendances en matière de corruption.

INTERPOL travaille avec la FIFA pour rendre le sport plus propre, comme un nombre croissant de gouvernements, d'organisations et de personnes du monde entier, parmi lesquels la Fondation Nobel, un cofondateur de Transparency International, le Président du Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption d'agents publics, un ancien Procureur de la Cour pénale internationale et un ancien haut responsable du BKA allemand et d'INTERPOL. Par le passé, la collaboration entre INTERPOL et la FIFA a amené l'organisation mondiale de police à apporter son concours aux dispositifs de sécurité mis en place lors de plusieurs manifestations organisées par la FIFA. INTERPOL a par ailleurs récemment coordonné trois opérations internationales de lutte contre les paris illégaux en Asie du Sud-Est, lesquelles ont permis de détecter plus d'un milliard d'USD généré par des paris illégaux, de procéder à quelques milliers d'arrestations et de saisir plusieurs millions d'USD en espèces.

### RENFORCEMENT DES CAPACITÉS À LONG TERME

En 2011, plusieurs programmes sur la criminalité organisée et le terrorisme international ont été mis en œuvre. S'adressant aux fonctionnaires des B.C.N. et de certains services spécialisés, ces programmes s'étaleront sur plusieurs années et comprendront une phase de formation initiale, une phase de perfectionnement et une phase de formation opérationnelle. Une formation a été consacrée à l'application des sanctions décidées par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Le but est d'établir de solides relations de travail entre fonctionnaires de différents services à l'échelle régionale, et de renforcer les capacités des policiers ainsi que leur connaissance des outils et services d'INTERPOL.



## Doter la

En 2011, INTERPOL a coordonné 245 sessions de formation opérationnelle, ateliers, séminaires et autres réunions à visée pédagogique. Ces formations visaient à aider les pays membres à mieux comprendre les subtilités du travail de police au niveau international; à doter les participants des connaissances et des compétences nécessaires à la lutte contre les nouvelles menaces criminelles et à la prévention de ces dernières ; et à permettre aux services chargés de l'application de la loi de tirer le meilleur parti des outils et services d'INTERPOL.

Plus de 9 000 fonctionnaires des services chargés de l'application de la loi et partenaires d'organisations régionales et internationales ont participé à ces formations.

### PROGRAMMES DE POLICE INTERNATIONAUX

Le Programme itinérant de formation de police INTERPOL propose des formations ciblant les besoins propres à chaque région. La première formation en langue arabe a eu lieu à Riyad (Arabie saoudite) en mars, avec la participation de policiers de sept pays arabes. Elle a porté sur des questions de coopération policière internationale et s'est concentrée sur les tendances régionales en matière de criminalité. Une deuxième formation a été organisée en septembre et en octobre en partenariat avec l'Université arabe Naif des sciences de la sécurité, avec laquelle INTERPOL a conclu un accord de coopération visant à permettre l'accès aux ressources pédagogiques de l'Organisation dans toute la région arabe.

Des formations sont mises sur pied à l'intention des fonctionnaires des B.C.N. La 10ème Formation régionale à l'intention du personnel des B.C.N. d'Asie et du Pacifique Sud a eu lieu au Sri Lanka en novembre et en décembre. Les participants ont acquis les connaissances et les compétences nécessaires pour assurer une prestation de services plus complète et plus efficace au sein des organismes nationaux auxquels ils appartiennent ou de leur équivalent au niveau régional.

### COOPÉRATION EN MATIÈRE DE FORMATION

En novembre, INTERPOL et la Police fédérale allemande (Bundeskriminalamt) ont signé une déclaration commune d'intention. Cet accord vise à encourager la collaboration des deux parties dans le domaine de la formation de police par une meilleure mise en commun de l'information, la prise en compte des besoins d'INTERPOL dans la formation dispensée au niveau national, l'échange de méthodes d'enseignement efficaces, l'organisation de formations et de séminaires, et la formation continue des fonctionnaires concernés à l'utilisation des outils et services d'INTERPOL les plus récents.

### PIRATERIE MARITIME

Un stage de formation à l'analyse de renseignements criminels destiné à renforcer la capacité des polices d'Afrique de l'Est à lutter contre la piraterie maritime a réuni 25 fonctionnaires des services chargés de l'application de la loi seychellois et mauriciens à l'École de police des Seychelles. Ce stage s'inscrivait dans le cadre de l'action menée conjointement par INTERPOL et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en vue de renforcer les capacités d'analyse des services chargés de l'application de la loi de la région, qui connaît le plus grand nombre d'actes de piraterie au monde. Cette formation comprenait des exercices pratiques visant à acquérir les méthodes les plus performantes pour l'analyse d'importantes quantités de données criminelles – un facteur crucial pour lutter contre la piraterie maritime.



▲ Formation sur la piraterie maritime, aux Seychelles

### **POLICE SCIENTIFIQUE**

Des policiers de Fidji et de Nauru ont participé à une formation de cinq jours organisée à l'école de police de Fidji afin de développer leurs connaissances en matière de scène de crime. Les enseignements dispensés ont porté sur l'ensemble du processus de police scientifique, notamment sur le relevé des empreintes digitales et les procédures de conservation des éléments de preuve en général, l'enquête sur la scène de crime, la nature et les types d'indices qui peuvent y être recueillis, ainsi que les protocoles à respecter pour le maniement de ces éléments de preuve.

### CRIMINALITÉ LIÉF AUX ESPÈCES SAUVAGES

Un atelier de formation à la répression des atteintes aux espèces sauvages a été organisé par INTERPOL, conçu par Environnement Canada et principalement financé par le Fonds international pour la protection des animaux. Cet atelier de six jours, qui a vu la participation de 27 fonctionnaires de 11 pays d'Afrique australe, a été créé pour améliorer la gouvernance, la collaboration régionale, le respect du droit et l'exercice de poursuites pénales à l'encontre des trafiquants d'espèces sauvages dans la région. La formation a notamment porté sur le droit international en matière de protection des espèces sauvages, la coopération interservices, la gestion du risque, les techniques d'interrogatoire, les procédures d'enquête et les législations nationales.

### **CYBERSÉCURITÉ**

Deux nouveaux programmes de lutte contre la cybercriminalité ont été lancé en 2011. Organisé en collaboration avec la police singapourienne, le premier Atelier de formation INTERPOL sur la cybersécurité a rassemblé des spécialistes des services chargés de l'application de la loi et du secteur privé de 20 pays et donné lieu, entre autres, à diverses démonstrations : analyse de tendances, outils d'informatique légale, recueil et analyse d'éléments de preuve. Une université d'été à l'intention des enquêteurs et des spécialistes du secteur privé a également eu lieu en Irlande.

### DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le démantèlement des organisations criminelles transnationales impliquées dans la production et la distribution de contrefaçons a été au centre d'une série de formations à la lutte contre les atteintes à la propriété intellectuelle organisées au Mexique, au Burkina Faso et au Nigéria. Ces formations, auxquelles ont participé plus de 220 policiers, agents des douanes et fonctionnaires d'organismes de contrôle d'une douzaine de pays, ont permis de trouver des moyens de lutter collectivement, au niveau régional, contre cette forme de criminalité grandissante et les organisations criminelles qui s'y livrent.

### LUTTE CONTRE LE TERRORISME CBRNE

Les attentats terroristes commis à l'aide de substances chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires ou explosives (CBRNE) peuvent avoir des conséquences désastreuses à l'échelle mondiale. Afin de prévenir l'utilisation de telles substances à des fins terroristes, INTERPOL a mis sur pied un vaste Programme de prévention du terrorisme CBRNE. Ce programme, qui reprend les activités précédemment menées dans le domaine de la lutte contre le bioterrorisme, le terrorisme chimique et les actes terroristes commis à l'aide d'explosifs, a été élargi à la menace grandissante que représentent les substances radiologiques et nucléaires.

L'approche retenue pour prévenir et combattre la menace du terrorisme CBRNE repose principalement sur trois piliers : l'analyse de renseignements, la prévention et la réponse à apporter en cas d'attentat. Ce programme vise à prévenir les attaques de type CBRNE en sensibilisant les services nationaux chargés de l'application de la loi et en développant leurs compétences par des formations spécialisées.

Au cours de l'année, INTERPOL a prêté son concours à Chemshield 2011, un exercice international en salle ayant pour but de prévenir les attentats terroristes au moyen d'armes chimiques, organisé par le Coordinateur national des Pays-Bas pour la lutte antiterroriste et la sécurité. La formation régionale INTERPOL à la biosécurité, qui s'est tenue au Kazakhstan, comportait des exercices pratiques sur la détection des agents biologiques et la réponse à apporter à une attaque biologique.

INTERPOL collabore avec des acteurs clés du domaine, tels que l'Agence internationale de l'énergie atomique et la National Nuclear Security Administration des États-Unis, afin de mettre en commun l'expertise de chacun et d'enrichir la base de données créée par l'Organisation dans le cadre du Projet Geiger, qui contient à ce jour plus de 2 500 enregistrements en rapport avec le trafic de matières radiologiques et nucléaires.

Afin d'accélérer le travail accompli en matière de sensibilisation et de formation dans le domaine CBRNE, la Fondation Sloan a octroyé à INTERPOL une subvention d'un montant de 1,6 million d'USD sur trois ans.



## Bonnes pratiques

### RECHERCHE EN MATIÈRE DE POLICE

Des responsables de la formation des fonctionnaires chargés de l'application de la loi se sont réunis en Turquie à l'occasion du 18ème Colloque INTERPOL de formation policière, au cours duquel ils ont échangé des bonnes pratiques dans divers domaines, notamment les technologies, la recherche et le développement. Ils ont également débattu du rôle des organisations internationales et des obstacles à la coopération policière internationale. Ce colloque a été suivi d'une réunion d'un groupe de travail au cours de laquelle des spécialistes de la formation policière ont échangé des informations sur les dernières évolutions dans leur domaine.

### RENFORCER LES B.C.N.

Le programme de redynamisation des B.C.N. permet à l'Organisation de mieux cerner et de devancer les besoins de ses pays membres s'agissant de l'assistance et des formations à leur offrir. L'équipe chargée du programme assure le suivi des recommandations formulées à l'intention de chaque B.C.N. à l'issue de la visite de fonctionnaires d'INTERPOL et d'un autre B.C.N. dans le cadre du programme d'échange de bonnes pratiques. Plus de 15 visites de redynamisation ont été menées à bien en Afrique, en Asie, en Europe et dans les Amériques.

### **AUDIT INTERNE**

Afin d'apporter une aide efficace à la gestion des ressources d'INTERPOL, plusieurs audits ont été menés cette année en rapport avec les activités essentielles de l'Organisation – formation de police, gestion des projets liés à des domaines de criminalité spécialisée, maintenance et entretien du matériel. Une étude du fonctionnement du nouveau Bureau régional de Yaoundé (Cameroun) a également été entreprise. Au sein de chaque service de l'Organisation, une personne servant de point de contact est chargée de coordonner la mise en œuvre des recommandations formulées dans les rapports d'audit, montrant ainsi la volonté d'INTERPOL d'améliorer les pratiques et l'efficacité générale de l'Organisation.

## Conférences internationales

### PROTÉGER LES ENFANTS CONTRE TOUS LES TYPES D'ABUS

Le Groupe spécialisé d'INTERPOL sur la criminalité contre l'enfance a réuni 190 spécialistes de 52 pays afin d'étudier les moyens de mieux protéger les enfants contre tous les types d'abus, notamment ceux commis à l'aide d'Internet ou les trafics. Le groupe a cerné de futures actions à mener afin, entre autres, de fournir des outils aux unités spécialisées de la police et de créer des groupes de travail régionaux chargés d'aider les polices moyen-orientales et africaines à lutter contre ce phénomène.

### BILAN DES PROGRÈS RÉALISÉS EN MATIÈRE D'EXPERTISE DES ARMES À FEU

Le Collogue INTERPOL de police scientifique sur les armes à feu a réuni plus de 200 balisticiens, spécialistes des sciences légales, professionnels de l'application de la loi et décideurs de plus de 75 pays afin d'étudier les tendances et les progrès, au niveau international, en matière d'enquête de police scientifique sur les armes à feu, avec pour thème central la mise en commun des renseignements. Le groupe a proposé l'adoption d'une série de bonnes pratiques afin d'intensifier la répression au niveau mondial des infractions commises avec une arme à feu.

### COLLABORATION RÉGIONALE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE TRANSNATIONALE EURASIENNE

L'échange de renseignements et la collaboration internationale contre la criminalité organisée transnationale eurasienne étaient au centre d'une réunion de travail à laquelle ont participé près de 50 représentants de 18 pays. Cette réunion, qui s'inscrivait dans le cadre du Projet Millenium d'INTERPOL consacré à la lutte contre la criminalité organisée dans la région, visait à établir un réseau de points de contact pour l'échange d'informations et à proposer aux pays membres des services en matière d'analyse de renseignements ainsi qu'une aide aux enquêtes.

### PROPOSITION DE CRÉATION D'UNE ÉQUIPE SPÉCIALE SUR LA TRAITE D'ÊTRES HUMAINS

Lors de la première réunion de policiers spécialisés dans la lutte contre la traite d'êtres humains, les délégués de huit pays d'Amérique du Sud ont proposé la création d'une équipe spéciale au niveau régional qui servirait de point central pour l'échange d'informations. Cette réunion s'est déroulée au Bureau régional d'INTERPOL à Buenos Aires (Argentine).

### PRÉVENIR LE TERRORISME NUCLÉAIRE ET RADIOLOGIOUE

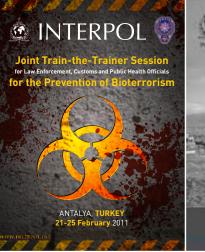
Marguant l'inauguration de l'Unité de prévention du terrorisme radiologique et nucléaire d'INTERPOL, la Conférence mondiale d'INTERPOL sur la prévention du terrorisme radiologique et nucléaire a réuni plus de 200 délégués de 60 pays ainsi que des représentants des partenaires nationaux et internationaux de l'Organisation afin d'examiner les moyens de renforcer les capacités de la police en vue de prévenir la commission d'attentats à l'aide d'armes biologiques. Les participants ont également souligné l'importance d'un renforcement des partenariats entre les services chargés de l'application de la loi et des organisations de premier plan dans le domaine de la sécurité radiologique et nucléaire.

### LES TECHNIQUES DE POLICE SCIENTIFIQUE POUR COMBATTRE LES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT

Des enquêteurs, des procureurs et des spécialistes des sciences légales de 17 pays ont participé à une conférence, organisée en partenariat avec l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis. Cette réunion a donné lieu au lancement d'un nouveau projet d'INTERPOL sur les techniques de police scientifique appliquées à la criminalité liée à la pollution. Elle a également permis aux spécialistes présents d'échanger des informations sur de nouvelles techniques de police scientifique et de définir des normes pour poursuivre les auteurs d'atteintes à l'environnement.







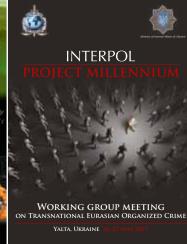


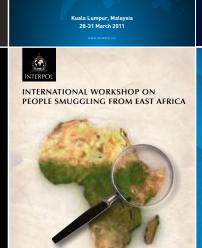








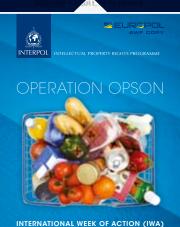




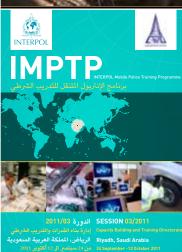
INTERPOL TRAINING COURSE

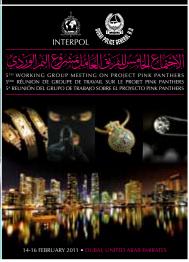
on the Implementation of

the United Nations Al-Qaida/Taliban Sanctions Regime

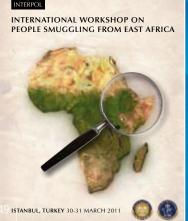


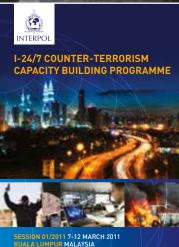












# 5. Finances

Les produits opérationnels ayant permis à l'Organisation de mener ses activités en 2011 sont présentés ci-après sous la forme de tableaux financiers, lesquels font l'objet d'un contrôle par un auditeur externe et sont conformes aux normes comptables internationales.

### Synthèse des données financières

Pour l'exercice 2011, les produits opérationnels d'INTERPOL se sont élevés à 60 millions d'EUR, dont 84 % provenaient des pays membres, principalement sous la forme de contributions statutaires (83 %). Les produits perçus au titre des projets à financement externe, qu'ils proviennent de fondations privées ou de sociétés commerciales dont les buts ou les intérêts rejoignent ceux de l'Organisation, ont constitué 13 % des produits bruts. Les autres produits et remboursements ont représenté 3 % du total.

charges opérationnelles ordinaires (dépenses de fonctionnement) se sont élevées à 58 millions d'EUR en tout. les rémunérations représentant le poste de dépenses le plus important (63 %), suivi par les frais de missions et de réunions (12 %), les charges de maintenance (4 %), les prestations de services externes et coûts associés, les charges de fonctionnement relatives aux locaux, les charges de télécommunications liées à notre système de communication mondial, I-24/7 (3 % pour chaque poste), les dépenses de bureau et les autres charges de personnel (2 % pour chaque poste). Les charges de dépréciation ont représenté 8 % des charges opérationnelles.

INTERPOL a enregistré un excédent en 2011, qui est venu s'ajouter aux fonds de réserve cumulés de l'Organisation. Les projets d'investissement ont utilisé pour 4 millions d'EUR de ressources financières. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté en 2011, essentiellement en raison de l'augmentation du nombre de projets à financement externe menés par l'Organisation et de l'accroissement du montant des passifs liés aux retraites des fonctionnaires. Cette augmentation a cependant été en partie compensée par l'augmentation des investissements à long terme et des dettes de l'Organisation. Les capitaux propres et les réserves – représentés par divers fonds – se sont accrus de 2,1 millions d'EUR par rapport à 2010 du fait de l'excédent généré en 2011.

Les tableaux financiers qui figurent dans les pages suivantes – états de la situation financière, de la performance financière, tableaux des variations de situation nette et des flux de trésorerie - font l'objet d'un contrôle par un auditeur externe et résument la situation et la performance financières de l'Organisation en 2011 et 2010. Les états financiers de l'Organisation sont préparés, chaque fois que possible, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Lorsqu'il n'existait aucune norme IPSAS concernant un aspect particulier, les Normes comptables internationales (IAS) ont été utilisées.

Ces états financiers ont été préparés en se fondant sur l'hypothèse de la continuité d'activité, en appliquant comme base d'évaluation le système du coût historique, dans le cadre de la méthode de la comptabilité d'exercice. Toutes les opérations sont conformes au Règlement financier de l'Organisation.

### État de la situation financière au :

en milliers d'EUR

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34 356	28 283
Autres créances et paiements anticipés	4 046	3 290
Contributions statutaires dues	4 139	3 053
Stocks	509	717
Total des actifs courants	43 050	35 343
Actifs non courants		
Contributions statutaires dues non courantes	159	154
Placements	12 095	8 059
Immobilisations incorporelles	1 781	2 061
Immobilisations corporelles	18 250	19 297
Immobilisations en cours	1 561	1 126
Total des actifs non courants	33 846	30 697
TOTAL DES ACTIFS	76 896	66 040
PASSIFS		
Passifs courants		
Dettes	(5 386)	(6 786)
Produits reçus d'avance	(644)	(462)
Produits relatifs aux projets différés	(12 612)	(4 690)
Passifs relatifs au personnel	(3 513)	(3 251)
Total des passifs courants	(22 155)	(15 189)
Passifs non courants		
Passifs relatifs au personnel	(8 781)	(7 067)
Total des passifs non courants	(8 781)	(7 067)
TOTAL DES PASSIFS	(30 936)	(22 256)
TOTAL DES ACTIFS NET	45 960	43 784
CAPITAUX PROPRES		
Réserve de financement des investissements	21 592	22 484
Fonds de réserve cumulés	24 368	21 300
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	45 960	43 784

### État de la performance financière de l'exercice clos le :

en milliers d'EUR

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	
PRODUITS OPÉRATIONNELS			
Contributions statutaires	49 636	48 615	
Financement des Bureaux régionaux	815	815	
Contributions volontaires	581	586	
Remboursements et autres sommes perçues	1 220	1 189	
Produits financiers	645	204	
Autres produits	7 700	7 424	
Gains/Pertes de change (solde)	(103)	(36)	
TOTAL DES PRODUITS OPÉRATIONNELS	60 494	58 797	
CHARGES OPÉRATIONNELLES			
Rémunérations	36 826	36 300	
Autres charges de personnel	1 143	1 181	
Charges de fonctionnement locaux	2 019	1 973	
Maintenance	2 189	2 045	
Missions et réunions	7 256	9 158	
Dépenses de bureau	1 106	1 712	
Charges de télécommunications	1 512	1 661	
Prestations de services externes et coûts associés	1 397	2 631	
Amortissement et provisions	4 870	4 417	
TOTAL DES CHARGES OPÉRATIONNELLES	(58 318)	(61 078)	
SOLDE EXCÉDENT/(DÉFICIT) DE			
L'EXERCICE	2 176	(2 281)	

### Tableau des flux de trésorerie de l'exercice clos le :

en milliers d'EUR

		31 décembre 2011		31 décembre 2010	
Flux de trésorerie des activités opérationnelles					
Solde [excédent/(déficit)] des activités opérationnelles ordinaires	2 176		(2 281)		
Mouvements sans effet de trésorerie					
Dépréciation	4 870		4 417		
Ajustement relatif aux produits à recevoir	(36)		(59)		
Ajustement relatif aux (profits)/pertes sur cessions d'actifs	66		31		
Ajustement relatif aux provisions pour congés payés	135		273		
Ajustement relatif aux provisions pour le RIPIE	11		298		
Accroissement / (Diminution) du montant des dettes	(1 400)		1 938		
Accroissement / (Diminution) du montant des produits reçus d'avance	182		(344)		
Accroissement / (Diminution) du montant des produits relatifs aux					
projets différés	7 922		1 594		
Accroissement / (Diminution) du montant des passifs relatifs au personnel - courants	110		144		
Accroissement / (Diminution) du montant des passifs relatifs au personnel - non courants	1 720		1 855		
(Accroissement) / Diminution du montant des stocks	208		(82)		
(Accroissement) / Diminution du montant des autres créances et	200		(02)		
paiements anticipés - courants	(756)		788		
(Accroissement) / Diminution du montant des contributions statutaires dues - courantes	(1 086)		(507)		
(Accroissement) / Diminution du montant des contributions statutaires dues - non courantes	(5)		346		
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		14 117		8 411	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement					
Achats d'investissement	(4 000)		(8 000)		
Acquisition d'immobilisations	(4 079)		(4 689)		
Vente d'immobilisation	35				
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		(8 044)		(12 689)	
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS					
DE FINANCEMENT		6 073		(4 278)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	28 283		32 561		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	34 356		28 283		
MONTANT DES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE ET					
ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		6 073		(4 278)	
			ı	22	

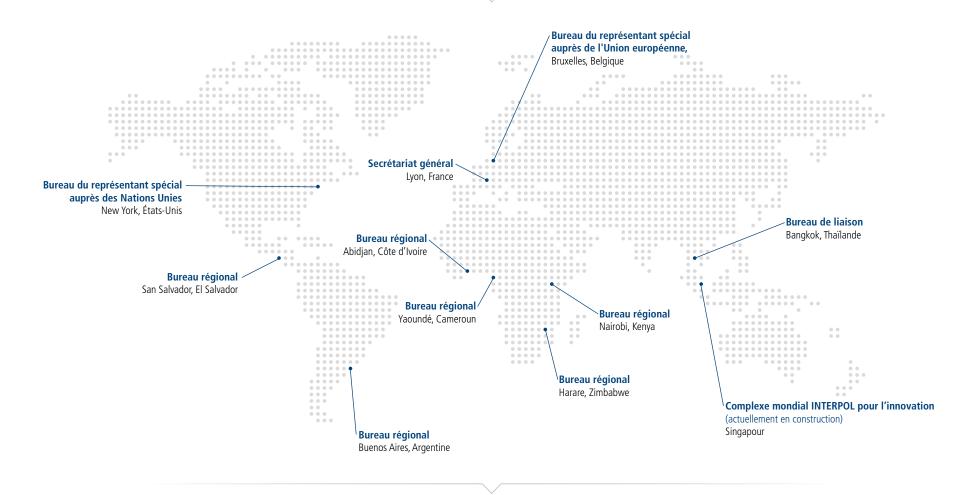
### Tableau des variations de l'actif net/ situation nette de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

en milliers d'EUR

	Réserve de financement des investissements	Fonds de réserve cumulés	Total
Solde au 31 décembre 2010 (report à nouveau)	22 484	21 157	43 641
Ajustements relatifs à l'exercice précédent		143	143
Solde retraité au 31 décembre 2010 Montant net des profits et pertes non comptabilisés dans l'état de la performance financière du fait qu'il s'agit de dépenses d'investissement (nettes) financées par les	22 484	21 300	43 784
fonds de réserve cumulés	(892)	892	
Solde [excédent/(déficit) net] de l'exercice		2 176	2 176
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2011	21 592	24 368	45 960

31 décembre 2011 31 décembre 2010

### RELIER LES POLICES POUR UN MONDE PLUS SÛR



Copyright INTERPOL 2012

Crédits photos : INTERPOL, Service d'application de la loi, iStockphoto, FIFA/Getty images, Thomson Reuters

Le présent rapport est imprimé sur du papier issu de forêts gérées conformément aux principes de l'exploitation durable.







Afghanistan - Afrique du Sud - Albanie - Algérie - Allemagne - Andorre - Angola - Antiqua-et-Barbuda - Arabie saoudite - Argentine Arménie - Aruba - Australie - Autriche - Azerbaïdjan - Bahamas - Bahreïn - Bangladesh - Barbade - Bélarus - Belgique - Belize - Bénin Bhoutan - Bolivie - Bosnie-Herzégovine - Botswana - Brésil - Brunei - Bulgarie - Burkina Faso - Burundi - Cambodge - Cameroun - Canada Cap-Vert - République centrafricaine - Chili - Chine - Chypre - Colombie - Comores - Congo - Corée - Costa Rica - Côte d'Ivoire - Croatie Cuba - Curação - Danemark - Djibouti - Dominique - République dominicaine - Égypte - El Salvador - Émirats arabes unis - Équateur Érythrée - Espagne - Estonie - États-Unis d'Amérique - Éthiopie - Ex-République yougoslave de Macédoine - Fidji - Finlande - France Gabon - Gambie - Géorgie - Ghana - Grèce - Grenade - Guatemala - Guinée - Guinée-Bissau - Guinée éguatoriale - Guyana - Haïti Honduras - Hongrie - Inde - Indonésie - Iran - Irag - Irlande - Islande - Israël - Italie - Jamaïgue - Japon - Jordanie - Kazakhstan - Kenya Kirghizistan - Koweït - Laos - Lesotho - Lettonie - Liban - Libéria - Libye - Liechtenstein - Lituanie - Luxembourg - Madagascar - Malaisie Malawi - Maldives - Mali - Malte - Maroc - Marshall (îles) - Maurice - Mauritanie - Mexique - Moldova - Monaco - Mongolie - Monténégro Mozambique - Myanmar - Namibie - Nauru - Népal - Nicaragua - Niger - Nigéria - Norvège - Nouvelle-Zélande - Oman - Ouganda Ouzbékistan - Pakistan - Panama - Papouasie-Nouvelle-Guinée - Paraguay - Pays-Bas - Pérou - Philippines - Pologne - Portugal Qatar - République démocratique du Congo - Roumanie - Royaume-Uni - Russie - Rwanda - Sainte-Lucie - Saint-Kitts-et-Nevis Saint-Marin - Saint-Vincent-et-Grenadines - Samoa - Sao Tomé-et-Principe - Sénégal - Serbie - Seychelles - Sierra Leone - Singapour Sint Maarten - Slovaquie - Slovénie - Somalie - Soudan du sud - Soudan - Sri Lanka - Suriname - Swaziland - Suède - Suisse Syrie - Tadjikistan - Tanzanie - Tchad - République tchèque - Thaïlande - Timor-Leste - Togo - Tonga - Trinité-et-Tobago - Tunisie Turkménistan - Turquie - Ukraine - Uruguay - Vatican (État de la Cité du) - Venezuela - Viet Nam - Yémen - Zambie - Zimbabwe Le rôle d'INTERPOL est de permettre aux polices du monde entier de travailler ensemble pour rendre le monde plus sûr. Notre infrastructure de pointe, qui apporte un appui technique et opérationnel, aide à relever les défis — de plus en plus nombreux — de la lutte contre la criminalité au 21ème siècle.

Nous œuvrons pour que, partout dans le monde, les policiers disposent des outils et services nécessaires afin de remplir leurs fonctions en toute efficacité. Nous dispensons des formations ciblées, nous apportons un soutien spécialisé aux enquêtes et nous mettons à disposition des données utiles ainsi que des canaux de communication sécurisés.

Cette palette d'outils et de services aide les policiers sur le terrain à mieux appréhender l'évolution de la criminalité, à analyser les informations, à mener des opérations et, enfin, à arrêter autant de malfaiteurs que possible.

Le Secrétariat général d'INTERPOL se trouve à Lyon (France). Il fonctionne 24 heures sur 24, 365 jours par an. L'Organisation compte également sept bureaux régionaux à travers le monde et des représentations auprès des Nations Unies, à New York, et de l'Union européenne, à Bruxelles. Chaque pays membre dispose d'un Bureau central national dont l'effectif est composé de fonctionnaires hautement qualifiés des services nationaux chargés de l'application de la loi.







France

Fax: +33 4 72 44 71 63